

**Fédération canadienne des associations de bibliothèques /
Canadian Federation of Library Associations / (FCAB / CFLA)
Exposé présenté dans le cadre du Forum national**



**L'intelligence artificielle et la liberté intellectuelle,
principales préoccupations stratégiques pour
les bibliothèques canadiennes**

Forum national 2018 de la FCAB / CFLA : 2 mai 2018

JUILLET 2018

FCAB / CFLA

La **Fédération canadienne des associations de bibliothèques / Canadian Federation of Library Associations (FCAB / CFLA)** est le porte-parole national unifié de la communauté des bibliothèques du Canada. Dans l'exercice de ce rôle, la FCAB / CFLA s'efforce d'accomplir ce qui suit :

- accroître l'excellence des services de bibliothèque au Canada;
- défendre les valeurs et l'importance des bibliothèques;
- influencer les politiques publiques nationales et internationales qui touchent les bibliothèques et leurs collectivités.

Les bibliothèques canadiennes remplissent la mission commune qui consiste à préserver et à diffuser les connaissances et le patrimoine documentaire du Canada—un élément essentiel d'un pays novateur, productif et avant-gardiste. Nos membres fournissent également un accès gratuit à l'information et aux ressources dont de nombreux Canadiens—particulièrement ceux qui font face à des obstacles socioéconomiques—ont besoin pour optimiser leur perfectionnement personnel, leur bien-être et leurs contributions à l'économie.

Auteurs

Le présent exposé a été rédigé conjointement par les membres du Comité de la programmation du Forum national 2018 de la FCAB / CFLA : Lise Brin (Fédération canadienne des associations de bibliothèques); Leah Jones (Bibliothèque et Archives Canada); Rebecca Jones (Dysart & Jones Associates); Todd Kyle (Newmarket Public Library); Nancy MacKenzie (Regina Public Library); Katherine McColgan (Fédération canadienne des associations de bibliothèques); Alix-Rae Stefanko (présidente, Fédération canadienne des associations de bibliothèques); et Mary Cavanagh (École des sciences de l'information, Université d'Ottawa), qui a prêté son concours au niveau de l'analyse de textes.

Remerciements

La FCAB / CFLA tient à souligner le travail inlassable des nombreux bénévoles qui ont participé à l'événement et aux préparatifs menant à celui-ci, ainsi que des présentateurs qui ont suscité l'intérêt des participants tout au long de la journée.

Le Forum national 2018 a eu lieu en marge de la conférence annuelle des bibliothèques de la Saskatchewan. Nous sommes extrêmement reconnaissants envers la Saskatchewan Library Association (SLA) de son invitation à accueillir le Forum en même temps que sa conférence annuelle.

Nous tenons à remercier les conférenciers, les panélistes, les exposants, les commanditaires, les bénévoles dévoués et le personnel qui ont contribué sans relâche à la réussite de cet événement.

Enfin, merci à chaque personne qui a participé et contribué en personne ou à distance au premier Forum national de la FCAB / CFLA.

Pour renseignements

Fédération canadienne des associations de bibliothèques

Téléphone : 613.867.7789

Courriel : info@cfla-fcab.ca

Twitter : @CFLAFCAB

Membres de la FCAB / CFLA

Association of Medium Public Libraries of Ontario (AMPLO)

Association des bibliothécaires du Québec – Quebec Library Association (ABQLA)

Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)

Association of British Columbia Public Library Directors (ABCPLD)

Atlantic Public Libraries Association (APLA)

British Columbia Library Association (BCLA)

British Columbia Library Trustees Association (BCLTA)

Association canadienne des bibliothèques de droit (ACBD)

Association canadienne des bibliothécaires académiques professionnels (ACBAP)

Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)

Conseil canadien des archives (CCA)

Association des bibliothèques de la santé du Canada (ABSC)

Canadian School Libraries (CSL)

Conseil des Bibliothèques Urbaines du Canada (CBUC)

Ex-Libris Association

Fédération des bibliothèques publiques de l'Ontario (FOPL)

Library Association of Alberta (LAA)

Manitoba Library Association (MLA)

Newfoundland and Labrador Library Association (NLLA)

Northern Territories Library Association (NTLA)

Nova Scotia Library Association (NSLA)

Association des bibliothèques de l'Ontario (ABO)

Saskatchewan Library Association (SLA)

Table des matières

Table des matières

Forum national 2018 de la FCAB / CFLA	Error! Bookmark not defined.
Bruce Walsh	2
Intelligence artificielle : saisir l'occasion	Error! Bookmark not defined.
Participants au panel :.....	Error! Bookmark not defined.
Le « Qu'en est-il » :	3
Recommandations pour la FCAB / CFLA :	Error! Bookmark not defined.
Le « Et maintenant » : principales conclusions tirées des discussions de la journée	5
Liberté intellectuelle : soutenir une valeur fondamentale	Error! Bookmark not defined.
Participants au panel :.....	Error! Bookmark not defined.
Le « Qu'en est-il » :	7
Le « Et après » :.....	8
Le « Et maintenant » : principales conclusions tirées des discussions de la journée	9
Conclusion	11

Forum national 2018 de la FCAB / CFLA

Le Forum national réunit des dirigeants de bibliothèques et des intervenants du Canada et de l'étranger dans le but d'approfondir les connaissances, de susciter de nouvelles idées, de créer des réseaux et de collaborer sur des enjeux qui ont une incidence sur notre domaine.

Le Forum national est un événement d'une journée qui porte sur des enjeux cruciaux qui touchent la collectivité des bibliothèques canadiennes. Il a pour but d'éclairer et de mobiliser tout en mettant l'accent sur l'élaboration des politiques publiques et en définissant les priorités de la FCAB / CFLA. La participation active des membres de notre collectivité est un aspect essentiel de cet événement et permet de s'assurer que la FCAB / CFLA demeure une organisation axée sur les membres et réceptive.

L'objectif de la FCAB / CFLA est de tenir son Forum national de façon régulière en partenariat avec des associations de bibliothèques membres.

Bruce Walsh

Le premier forum de la FCAB-CFLA s'est amorcé sur le discours thème prononcé par Bruce Walsh, directeur fondateur de l'éditeur indépendant [University of Regina Press](#). Par ses anecdotes, monsieur Walsh a décrit l'incidence que nous pouvons avoir individuellement et collectivement lorsque nous sommes intrépides, curieux et provocateurs. Il a souligné qu'il nous incombe d'agir. Il a également démontré à quel point il est important de partager régulièrement nos anecdotes régionales qui façonnent et dirigent notre orientation nationale.

Au cours d'une présentation enthousiaste et animée, M. Walsh a présenté à l'auditoire plusieurs livres publiés par U of R Press en racontant les anecdotes qu'ils contiennent. Les titres de ces ouvrages sont issus d'études culturelles, notamment *Reading from Behind: A Cultural Analysis of the anus* de Jonathan A. Allen, ou constituent des best-sellers comme *The Education of Augie Merasty: A Residential School memoir*, de Joseph A. Merasty en collaboration avec David Carpenter.

M. Walsh a confié que son intérêt pour le folklore autochtone découle en partie de son arrivée en Saskatchewan pendant la crise d'Oka; il est devenu un militant de la liberté d'expression, prenant part à une occupation dans le parc Victoria à Regina. M. Walsh est d'avis qu'il n'y a « rien de plus important pour lui que de se consacrer à la découverte des peuples autochtones ». Il voulait donc raconter des anecdotes que les gens n'avaient jamais entendues auparavant.

Le premier livre publié par U of R Press porte le titre de *Clearing the Plains: Disease, Politics of starvation, and the Loss of Aboriginal Life*, de James Daschuk, que monsieur Walsh a dit vouloir commercialiser en tant que « livre choc » – plutôt qu'ouvrage universitaire – lui permettant ainsi de l'offrir à un public plus vaste. C'est la stratégie qu'il a jusqu'à maintenant adoptée, dont les résultats sont positifs.

L'University of Regina Press a dernièrement publié son septième best-seller national, *After the War: Surviving PTSD and Changing Mental Health Culture*, de Stéphane Grenier, en collaboration avec Adam Montgomery.

U of R Press publie également une série des lecteurs consacrée aux langues des Premières Nations dont les livres présentent les langues autochtones et indiquent la façon dont chaque langue est utilisée de nos jours. L'objectif à long terme de U of R Press consiste à publier des livres traitant de toutes les langues autochtones du Canada, qui sont plus de soixante. M. Walsh a fait remarquer que la perte de la langue représente l'atteinte suprême à la liberté d'expression. Cette dernière étant au cœur de son travail, monsieur Walsh indique que son objectif consiste à faire en sorte que le folklore régional revête une importance nationale tout en luttant contre la censure et le régionalisme.

Intelligence artificielle : saisir l'occasion

Participants au panel :

Brent Barron, directeur, Politique publique, ICRA (Institut canadien de recherches avancées); Scott Hargrove, directeur général, Fraser-Valley Regional Library System; Danica Pawlick-Potts, étudiante en MBSI, Western University, actuelle bibliothécaire coop à l'University of Guelph; Michael Ridley, doctorant en intelligence artificielle, bibliothécaire, ancien dirigeant principal de l'information et bibliothécaire en chef, University of Guelph.

Modératrice : Rebecca Jones, Dysart & Jones Associates.

Le développement de l'intelligence artificielle (IA) est comparé à l'introduction de l'électricité au siècle dernier, soit un événement capable de transformer tous les aspects de nos vies. Au fur et à mesure où l'IA progresse, nous commençons à peine à saisir les répercussions de sa puissance.¹

Mike J. Walker, directeur de la recherche chez Gartner, société de suivi des tendances, estime que [TRADUCTION] « les technologies de l'IA représenteront la catégorie de technologies la plus perturbatrice des 10 prochaines années en raison de la puissance de calcul radicale, des quantités quasi infinies de données et des progrès sans précédent dans les réseaux neuronaux profonds qui les caractérisent ».²

Voici une catégorie de technologie qui est de plus en plus en mesure de comprendre nos besoins en information et que nous devons adopter pour découvrir pleinement son véritable potentiel.

Le groupe d'experts du Forum sur l'intelligence artificielle aborde les changements que l'intelligence artificielle a apportés et continuera d'apporter à la société, et a fourni des conseils à la FCAB / CFLA au sujet du positionnement et des politiques des bibliothèques canadiennes. La séance porte sur le « Qu'en est-il » et le « Et après? » de l'intelligence artificielle, tandis que les discussions qui suivent portent sur le « Et maintenant? ».

Le « Qu'en est-il » :

L'intelligence artificielle peut être définie comme [TRADUCTION] « un agent intelligent qui peut tirer parti de l'environnement dans lequel il se trouve et maximiser un objectif » (Brent Barron). Essentiellement, l'intelligence artificielle permet aux systèmes

¹ Libraries in the Age of Artificial Intelligence, Ben Johnson, Information Today, janvier 2018
<http://www.infotoday.com/cilmag/jan18/Johnson-Libraries-in-the-Age-of-Artificial-Intelligence.shtml>

² Top Trends in the Gartner Hype Cycle for Emerging Technologies, 2017, Kasey Panetta, 15 août 2017
<https://www.gartner.com/smarterwithgartner/top-trends-in-the-gartner-hype-cycle-for-emerging-technologies-2017/>

informatiques d'effectuer des tâches qui font normalement appel à l'intelligence humaine. Ces tâches impliquent à la base une prédiction, à une échelle beaucoup plus rapide et efficace, et au moins aussi précise, que celle dont est capable un être humain. Il s'agit parfois d'un ensemble de données extrêmement important; il faut parfois que la machine procède par « tâtonnement » pour découvrir des critères de prédiction précis.

Les Canadiens sont des chefs de file reconnus dans le domaine de l'intelligence artificielle, à l'origine en partie de deux grandes technologies associées à l'intelligence artificielle. L'apprentissage en profondeur, étudié par Geoffrey Hinton de Google et par l'University of Toronto, s'inspire des neurosciences et est constituée de la perception visuelle et de la reconnaissance de la parole. L'apprentissage par renforcement, présenté par Richard Sutton de l'University of Alberta, met l'accent sur la prise de décisions en créant de vastes bassins de données et en élaborant des stratégies à partir des tendances identifiées. Facebook a créé FAIR Montréal, un laboratoire de recherche dirigé par Joelle Pineau, professeure au département d'informatique de l'Université McGill et codirectrice du laboratoire d'apprentissage et de raisonnement.

Le « Et après » :

Les panélistes mettent en garde contre les inconvénients de l'IA et les risques potentiels, notamment le biais humain dans la programmation et la possibilité de renforcement du biais lorsque les systèmes d'IA sont formés à l'aide d'ensembles de données.

Selon une estimation, 50 % des emplois disparaîtront au cours des 20 prochaines années (Scott Hargrove). Trois secteurs de l'économie devraient connaître une croissance : la technologie, les services sociaux et l'industrie de la création. Les deux dernières activités ne peuvent pas être reproduites par l'intelligence artificielle, ce qui signifie que les qualités recherchées par les employeurs changeront probablement; le jugement, l'intelligence émotionnelle et les capacités artistiques deviendront importants et coûteux. Les bibliothèques pourraient jouer un rôle en aidant leurs utilisateurs à faire la transition vers des secteurs d'emploi plus stables.

Certaines recherches menées actuellement ont été orientées vers l'ouverture de l'intelligence artificielle, notamment le code source ouverte et la mise à disposition élargie de données (Danica Pawlick-Potts). Ce sujet recoupe des domaines importants pour les bibliothèques et les usagers, soit la protection de la vie privée, le consentement et l'utilisation appropriée des données. Les institutions sociales comme les bibliothèques peuvent aider à garder les ensembles de données ouverts afin de prévenir les comportements anticoncurrentiels.

Une autre question dont il faut tenir compte est la littéracie algorithmique (Mike Ridley) : puisque l'intelligence artificielle implique un apprentissage informatique en soi, elle peut sembler analogue à une « boîte noire » pour les humains. Il est donc important de comprendre comment les décisions prises par la machine peuvent affecter nos vies.

Les bibliothèques peuvent contribuer à humaniser et à démocratiser la technologie en aidant à « expliquer » les algorithmes de l'IA. Les bibliothèques sont également intéressées à utiliser l'intelligence artificielle pour analyser et exploiter leurs propres données relatives à l'utilisation.

Comme elles font partie intégrante de leurs collectivités, les bibliothèques doivent être à l'avant-garde de l'adaptation des systèmes et des services aux nouvelles technologies, dont certaines n'ont pas encore été imaginées. Les bibliothèques peuvent également jouer un rôle dans la promotion d'une meilleure protection de la vie privée, de la réglementation et de l'ouverture en ce qui concerne l'IA et les algorithmes et ensembles de données impliqués dans la formation des machines. Les bibliothèques s'intéressent déjà au règlement général de l'Union européenne sur la protection des données et souhaitent mettre en application quelque chose de semblable en Amérique du Nord. Cependant, les prises de position nationales en matière d'IA ont jusqu'à présent été principalement motivées par des considérations ayant trait au développement économique. Bien que l'on s'entende pour dire que l'IA accroîtra l'efficacité économique et la production, le problème de la répartition des revenus ainsi que les politiques relatives à la façon de mettre en œuvre l'IA doivent encore être réglés.

Recommandations pour la FCAB-CFLA :

Les panélistes incitent la collectivité des bibliothèques à jouer un rôle de premier plan dans la promotion et la participation aux discussions sur l'intelligence artificielle (Brent Barron) et à prendre part aux travaux sur les normes comme les [groupes de travail de l'IEEE](#) et le [Conseil canadien des normes](#). Comme Danica Pawlick-Potts le fait remarquer, en raison de sa nature interdisciplinaire, l'IA exige une collaboration et des perspectives différentes, ce qui en fait un outil idéal pour les bibliothèques.

Les panélistes soulignent également la nécessité d'intégrer l'intelligence artificielle dans la planification et le recrutement, en mettant l'accent sur la littéracie algorithmique. Au sein des bibliothèques, il est possible d'élaborer de nouveaux programmes fondés sur la démographie et d'aider les collectivités à s'adapter à un monde de plus en plus axé sur la technologie.

Le « Et maintenant » : principales conclusions tirées des discussions de la journée

Les discussions de la table de travail ont porté sur :

Q1. Comment les bibliothèques pourraient-elles contribuer à ce que l'IA soit un atout pour notre société (collectivités, universités et organisations) et à ce que les risques qu'elle représente soient réduits au minimum?

Q2. Comment la FCAB / CFLA devrait-elle positionner les bibliothèques canadiennes pour qu'elles contribuent à faire de l'IA une influence positive dans notre société

(collectivités, universités et organisations)? Et avec qui la FCAB / CFLA devrait-elle s'associer ou s'harmoniser pour positionner ainsi les bibliothèques?

Les groupes de travail s'entendent clairement sur le besoin d'éducation, de littéracie de l'IA et de sensibilisation chez les étudiants de MSI et de MBSI et le personnel des bibliothèques afin que nous puissions être des chefs de file au niveau de notre propre éducation et de celle de nos clients. L'on désire fortement adopter une éducation et un programme d'études qui comporte de l'information sur les risques liés au partage des renseignements, les préoccupations relatives à la protection de la vie privée, le consentement éclairé, la littéracie algorithmique, la formation professionnelle et les éléments de base comme l'intégration de la façon dont Facebook utilise votre information lors des séances « Comment utiliser Facebook ».

Les participants aux tables de travail sollicitent notamment des déclarations et des positions de principe de la part de la FCAB / CFLA dans le but d'entreprendre une conversation sur les enjeux et d'articuler les possibilités, les limites, les risques et les avantages de stratégies éclairées.

Les participants identifient plusieurs alliés et partenaires potentiels dans le domaine de la recherche, notamment l'ICRA, les universités, les sociétés de télécommunications, les fournisseurs de confiance dont [BookNet Canada](#), ainsi que les associations provinciales, nationales et internationales.

Résumé des réponses de la collectivité :

- Créer des occasions de formation pour le personnel de la bibliothèque afin d'acquérir une compréhension de base de l'IA;
- Intégrer l'IA dans les programmes d'études de MSI et de MBSI;
- Élaborer du matériel éducatif pour le public sur les concepts, les avantages et les limites de l'IA;
- Favoriser les applications responsables de l'intelligence artificielle qui respectent la vie privée et visent activement à éliminer les biais tout en mettant l'accent sur la transparence et l'ouverture.

Liberté intellectuelle : soutenir une valeur fondamentale

Participants au panel :

Mary Cavanagh, professeure agrégée, École des sciences de l'information, Université d'Ottawa

Marie D. Martel, professeure adjointe, École de bibliothéconomie et sciences de l'information (EBSI), Université de Montréal

Pilar Martinez, directrice générale, Edmonton Public Library

James Turk, directeur, Centre for Free Expression et professeur invité émérite, Ryerson University

Modérateur : directeur de bibliothèque et directeur général, Regina Public Library

Le « Qu'en est-il » :

Les bibliothécaires et les bibliothèques appuient la liberté intellectuelle depuis de nombreuses années et l'ont même consacrée dans les énoncés de valeurs publiés par les American Library Associations dans leurs Core Values of Librarianship (valeurs fondamentales du bibliothécaire) (également avalisées par la FCAB / CFLA en 2017) et dans l'énoncé de valeurs de l'International Academic and Research Library Associations (IARLA), notamment. Ce soutien à la liberté intellectuelle a traditionnellement été principalement axé sur des activités relatives aux « œuvres à l'index » et « à la liberté de lecture », qui reposent sur l'importance pour les lecteurs d'avoir accès au plus large éventail de sources d'information et de points de vue. Cependant, il existe également des cas, comme des événements (qui se déroulent dans une bibliothèque ou qui sont organisés par une bibliothèque) pouvant être perçus comme ayant des connotations politiquement douteuses, où les bibliothèques sont tenues de s'exprimer plus clairement et de façon plus décisive sur cette valeur inhérente et de défendre leurs décisions en matière de programmes ou d'orientation. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un phénomène entièrement nouveau, la possibilité de soutenir l'égalité et d'instaurer la justice sociale par l'intermédiaire de programmes et de priorités gagne en même temps en popularité dans les bibliothèques; voilà pourquoi il y a de l'incertitude quant à la façon de concilier cette valeur avec la liberté intellectuelle et le concept connexe de la liberté d'expression.

La séance commence par un examen de la définition de l'ALA :

[TRADUCTION] La liberté intellectuelle représente le droit qu'a toute personne de chercher et de recevoir des informations relatives à tous les points de vue sans restriction. Elle permet l'accès gratuit à toutes les idées exprimées grâce auxquelles il est possible d'explorer toutes les facettes d'une question, d'une cause ou d'un mouvement. – Le 29 mai 2007, Office of Intellectual Freedom, ALA

Le « Et après » :

Marie Martel cite Stanley Fish : [TRADUCTION] « La chose à faire est d'aller sur le terrain et de plaider en faveur d'une prise de position », faisant ainsi valoir que les bibliothèques doivent assumer activement le rôle d'un centre de partage des points de vue opposés, tout en maintenant cette prise de position dans le domaine numérique. Elle propose qu'au lieu de considérer la justice sociale et la liberté intellectuelle comme des points de vue opposés, ils pourraient tous les deux être perçus sous un même angle. Plutôt que de rechercher uniquement le *droit égal* de chaque voix à être entendue, nous devons travailler pour que chaque voix ait des *possibilités égales* d'être entendue.

Dans son exposé, madame Cavanagh adopte un point de vue pragmatique, déclarant que « nous réservons un espace à toutes les voix » et que nous maintenons la valeur centrale de l'accès aux idées sans restriction. Elle admet néanmoins la présence de nouveaux défis dans cet échange d'idées, notamment la perte de respect pour l'expertise et le fait que, bien que les bibliothèques aient été créées principalement pour un usage individuel, le passage à une participation accrue des groupes dans ces environnements offre de nouvelles possibilités de conflit. Elle affirme également que les bibliothèques ont la responsabilité de protéger les voix minoritaires, ce que certaines personnes peuvent interpréter comme la nécessité de limiter les voix majoritaires / dominantes.

James Turk renchérit sur le sujet amené par Mary Cavanaugh, faisant valoir que bien que certaines personnes aient l'impression que leurs droits sont brimés par l'expression de certains points de vue, le droit à la libre expression doit toujours primer, car c'est par lui que nous élaborons nos idées, que la connaissance évolue et que la démocratie subsiste.

Mme Martinez fait état de deux situations difficiles qu'elle a vécues lorsqu'elle était à la tête du système de l'Edmonton Public Library (EPL), ayant réservé deux conférenciers dans le cadre la série de conférences intitulées « Forward Looking » de l'EPL, conférenciers controversés pour des raisons différentes avant même leur présentation : Joseph Boyden³ et George Takei⁴. Malgré les critiques, l'EPL a décidé dans les deux cas d'aller de l'avant avec les conférences, car elle ne voulait pas créer un précédent en annulant un événement que certains pourraient juger impopulaire. Le message central de Mme Martinez est le suivant : la censure n'est pas la solution et il faut promouvoir la diversité – il faut la défendre et l'affirmer.

Dans l'ensemble, tous les panélistes sont d'accord pour dire que la liberté intellectuelle est une valeur fondamentale qu'il faut promouvoir et maintenir. Bien que plusieurs

³ <http://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/amid-ancestry-controversy-edmonton-library-defends-joseph-boyden-event-1.3944855>

⁴ <http://edmontonjournal.com/entertainment/celebrity/paula-simons-george-takei-controversy-forces-edmonton-public-library-to-go-boldly-into-moral-morass>

d'entre eux aient reconnu qu'il y a des défis à relever pour appuyer la liberté intellectuelle en tous cas, aucun n'a plaidé en faveur de l'imposition de limites à ce droit au-delà de celles prévues par les lois canadiennes, notamment celle sur les discours haineux. On reconnaît néanmoins que certains membres de la communauté des bibliothèques sont mal à l'aise avec la liberté d'expression absolue, qui, selon eux, entre en conflit avec la responsabilité des bibliothèques de créer un espace sécuritaire pour tous les membres de la collectivité, notamment les populations marginalisées.

Le « Et maintenant » : principales conclusions tirées des discussions de la journée

Les discussions de la table de travail portent sur :

Q1. Que devrait faire la FCAB / CFLA pour appuyer les principes de la liberté intellectuelle en général, et comment la FCAB / CFLA devrait-elle soutenir les bibliothèques lorsqu'elles doivent composer avec des défis liés à la liberté intellectuelle?

Q2. Que peuvent faire les bibliothèques au niveau local pour se préparer à relever le vaste éventail de défis liés à la liberté intellectuelle, p. ex., les collections, les programmes, l'accès à Internet, les expositions artistiques, les réservations de salles?

Le thème commun qui ressort des discussions de la table de travail : la nécessité, à tous les niveaux, du national au local, pour toutes les bibliothèques ainsi que pour les associations membres de la FCAB / CFLA, de l'élaboration d'une trousse d'outils permettant de prendre des mesures proactives et réactives à ce sujet. La trousse pourrait comprendre :

- Des modèles de politiques et de procédures, allant au-delà des demandes traditionnelles de réexamen des documents, et pouvant notamment comporter des programmes, des réservations de salles, etc.
- Une formation et des modèles axés sur les médias, les communications et la défense des intérêts, ainsi qu'un accès à des conseils d'experts
- Des outils de développement de programmes et de collections pour équilibrer la controverse en facilitant l'expression des voix opposées et marginalisées; Cela peut comprendre des directives sur la programmation de la conversation, sur les présentoirs et sur l'équilibre de la collection
- Des outils d'éducation du personnel, du public, des conseils d'administration et des administrateurs sur la liberté intellectuelle des bibliothèques
- Des conseils et modèles sur la façon de relever des défis précis, notamment un mécanisme d'expression du soutien de la collectivité des bibliothèques nationales, et des exemples de points de discussion pour reconnaître les préoccupations valides d'un plaignant
- Dans la mesure du possible, un fonds dédié pour prendre en charge les frais de défense des petits établissements lors d'une contestation liée à la liberté

intellectuelle.

Au printemps 2018, la FCAB / CFLA a mis sur pied son Comité de la liberté intellectuelle. Celui-ci pourrait créer un rapport portant sur le cadre qui couvrirait les besoins et les ressources pour tout ce qui précède.

Les participants se tournent en outre vers la FCAB / CFLA et ce comité pour la refonte de la Déclaration sur la liberté intellectuelle afin de l'inscrire carrément dans le contexte du droit canadien. Il convient de souligner ici que le cadre juridique canadien est distinct. La Charte des droits et libertés accorde la liberté d'expression au Canada, mais fixe des limites raisonnables à cette liberté; les infractions motivées par la haine, notamment la promotion du génocide, l'incitation publique à la haine et la promotion de la haine, relèvent du Code criminel. En outre, les participants souhaitent que l'énoncé encadre mieux l'équilibre de la justice sociale, notamment au moyen d'une série de questions test qui pourraient aider les bibliothèques à prendre des décisions. On appuie la tentative de rédiger la déclaration en langue simple et on appuie fortement une meilleure promotion de la déclaration, tant publiquement qu'au sein de la collectivité des bibliothèques.

Résumé des réponses de la collectivité :

- Créer une trousse d'outils pour aider les bibliothèques à se préparer aux défis liés à la liberté intellectuelle et à les relever et les comprendre
- Élaborer un fonds dédié pour aider les bibliothèques à prendre en charge leurs frais de défense des contestations
- Formuler en langue plus claire une nouvelle Déclaration sur la liberté intellectuelle encadrant l'équilibre de la justice sociale

Conclusion

Organisme nouvellement constitué, la Fédération canadienne des associations de bibliothèques / Canadian Federation of Library Associations (FCAB / CFLA) se fait la voix nationale des associations des bibliothèques du Canada. Elle ne saurait y parvenir sans l'effort et l'appui de ses associations membres, comme l'a clairement indiqué ce premier Forum. Celui-ci a permis de réunir un groupe de professionnels des bibliothèques diversifié et mobilisé qui a donné à la FCAB / CFLA et au vaste secteur canadien des bibliothèques une orientation claire sur la façon d'aborder les deux enjeux suivants.

L'un de ces enjeux, l'intelligence artificielle, est émergent; le Forum a présenté une excellente vision à cet égard du point de vue des valeurs des bibliothèques. L'autre enjeu, la liberté intellectuelle, est à l'avant-garde de la défense des droits des bibliothèques depuis de nombreuses années; toutefois, la collectivité continue de peaufiner son approche en fonction des tendances sociales et industrielles. Dans les deux cas, il a été démontré que le secteur des bibliothèques jouit d'une perspective unique et qu'il a du travail à faire en ce sens.

Le présent document décrit les prochaines étapes dont la communauté des bibliothèques canadiennes doit tenir compte pour régler ces problèmes. La FCAB / CFLA s'est engagée à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre à l'échelle du secteur des mesures identifiées au Forum. La FCAB / CFLA est constituée de ses associations membres et la synergie de celles-ci constitue la FCAB / CFLA. Pour la FCAB / CFLA, les prochaines étapes consisteront à définir ses priorités et, en collaboration avec ses associations membres, à déterminer les mesures précises qui permettront au secteur des bibliothèques du Canada de s'attaquer de façon positive aux enjeux et aux possibilités incroyables de l'intelligence artificielle et de la liberté intellectuelle.

Le Conseil d'administration de la FCAB / CFLA vous invite à lui faire part de vos commentaires et à participer à la prise de mesures futures relativement à ces enjeux.



Fédération canadienne des associations de bibliothèques /
Canadian Federation of Library Associations

613.867.7789

info@cfla-fcab.ca



Le Forum national 2018 de la FCAB / CFLA a eu lieu grâce aux partenaires
suivants :



SLA
SASKATCHEWAN LIBRARY
ASSOCIATION



GALE
A Cengage Company



Winnipeg
Public Library
Board



Canadian **Urban** Libraries Council
Conseil des Bibliothèques **Urbaines** du Canada